



FONDATION
POUR LE
TRI-NATIONAL
DE LA
SANGHA



APPUI À LA COOPÉRATION TRI-NATIONALE DE LA SANGHA
POUR LA CONSERVATION ET LA PROSPÉRITÉ DES PEUPLES

RAPPORT ANNUEL

2017



KFW



café



www.fondationtns.org





FONDATION
POUR LE
TRI-NATIONAL
DE LA
SANGHA

FONDATION POUR LE TRI-NATIONAL DE LA SANGHA
BP. 35372 Yaoundé, Cameroun
Tél: + (237) 222 21 69 54 / + (237) 698 30 45 33
Charity No. 1123276; Company No. 6193079
secretariatftns@fondationtns.org
www.fondationtns.org

 **Fondation pour le Trinational de la Sangha-FTNS**



M. Samuel MAKON
Président du Conseil
d'Administration
de la FTNS

Du 1er janvier au 31 décembre 2017, le bilan risque d'être long à dresser, tellement les actions menées sont nombreuses et variées ! Que retenir donc parmi la multitude de projets mis en œuvre dans le complexe transfrontalier du TNS ?

La FTNS peut légitimement être fière des combats menés à travers ces projets, seule ou de concert avec d'autres acteurs de la société civile. Elle pense ainsi avoir contribué à la conservation de la biodiversité des forêts du Cameroun, de la République centrafricaine et du Congo, en essayant d'améliorer le sort des éléphants et des grands singes parmi la très riche faune du Tri-national de la Sangha menacée par des actions anthropiques. Nous garderons en mémoire l'importante mobilisation faite pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo, la lutte contre le grand braconnage et l'exploitation inconsidérée des ressources ligneuses, mais aussi les efforts considérables de la communauté internationale en faveur de la FTNS, notamment ceux de la coopération allemande qui, à travers la KfW, a mis à la disposition de notre fondation une enveloppe de 30

millions d'euros à la fin de l'année 2017 dont 25 millions comme contribution additionnelle au capital de la FTNS et 5 millions pour le financement direct des activités de terrain des segments RCA et Congo du TNS.

Toutefois, la FTNS est également consciente du fait que plus de 50 % des grands mammifères ont disparu dans le TNS en l'espace de 20 ans, que le sort actuel des éléphants est critique, que le complexe forestier d'environ 4.4 millions d'hectares, patrimoine de l'UNESCO, est menacé, que les populations d'éléphants et de grands singes font l'objet d'un braconnage intense, que les peuples autochtones du TNS expriment un immense besoin de notre encadrement pour leur développement, bref qu'il y a encore beaucoup à faire devant nous.

Nous restons donc mobilisés, à la rescousse des milieux naturels et des espèces qui les peuplent, auprès des pouvoirs publics, afin que la transition écologique dont on parle tant, ne soit pas une vaine expression ; auprès des entreprises afin que leurs approvisionnements, leurs processus de production soient plus respectueux de la nature ; avec les populations qui vivent dans et autour de ces aires

protégées afin que nous manifestions toujours notre refus de la destruction de notre planète.

C'est pourquoi, la FTNS reste pleine d'espoirs, car l'avenir qu'elle voudrait dessiner avec les autres parties prenantes, n'est pas celui de la peur et du renoncement mais celui de la responsabilité et de l'harmonie avec la nature, de l'innovation et de la mobilisation des ressources. Si les défis à relever sont immenses et peuvent inquiéter, il y a lieu de regarder aussi du côté des progrès qui sont accomplis. La transformation écologique de nos sociétés est une opportunité, une chance pour déployer de nouveaux talents, développer de nouvelles activités compatibles avec une utilisation plus rationnelle des terres forestières. Car prendre soin de la nature, c'est aussi prendre soin des êtres humains et s'offrir un avenir plus désirable.

Ce rapport d'activités m'emplit une fois de plus d'un sentiment d'urgence pour tenter de sauver ce qui peut encore l'être, mais il suscite aussi de l'espoir de voir les mutations advenir et vivre le bonheur de construire ensemble.

Allons de l'avant !



M. Emmanuel FOURMANN
Président du Comité
d'investissement
de la FTNS

L'année 2017 a constitué, au plan financier, une étape importante et remarquable pour la FTNS, marquée par un quasi doublement de son capital financier suite à un apport de 25 M€ de la coopération allemande et par un rendement record du portefeuille investi, la meilleure performance financière depuis la création de la Fondation en 2007. Ces deux évolutions sont encourageantes pour que la FTNS puisse assurer sa contribution significative et durable au financement de la conservation dans les trois parcs du Tri-national de la Sangha, en appui aux efforts de ses trois pays-membres que sont le Cameroun, la République centrafricaine et le Congo.

La croissance du capital a été notamment permise par une amélioration continue de la gestion administrative et financière. La Fondation est désormais dotée d'une politique d'investissement opérationnelle, d'un comité d'investissement pleinement fonctionnel, d'un conseiller financier et d'un gestionnaire d'actifs performants. Et au final, le bon rendement de 2017, quoique reflétant aussi l'évolution favorable des marchés financiers, est avant tout

le résultat d'une construction progressive et résolue d'une politique de placement efficace et diversifiée, tirant pleinement parti des opportunités tout en prenant des risques mesurés.

Avec un capital qui dépasse 50 M€, la FTNS est désormais une institution financière de référence qui peut agir régulièrement et significativement pour le financement des parcs nationaux de la zone. En complément des financements nationaux et des aides-projets disponibles pour financer certains investissements, la FTNS est désormais en mesure de prendre en charge une partie du fonctionnement des trois parcs. Ainsi, en 2017 la Fondation a pu signer des conventions avec les parcs nationaux de Lobéké au Cameroun, Nouabalé-Ndoki au Congo et les aires protégées de Dzanga-Sangha en RCA pour un montant global de 1,9 milliard de francs CFA, soit l'équivalent de 2,9 millions d'euros.

Pour l'avenir, les enjeux sont de consolider les acquis sur les volets financiers et de la conservation de la nature. Il faut continuer d'améliorer la qualité de la gestion de la FTNS, de la relation avec les gestionnaires des parcs et du sui-

vi de leurs résultats obtenus sur le terrain, qu'il s'agisse de protection de la faune sauvage, de développement des communautés riveraines, de lutte contre le braconnage, ou d'accueil de chercheurs et de touristes. Cette recherche de l'excellence dans tous les domaines est une démarche impérative pour mériter la confiance des populations, des États du TNS, des bailleurs actuels et à venir de la Fondation, mais aussi une obligation évidente envers les générations futures.

La dynamique vertueuse doit donc être maintenue au service des missions de la FTNS et d'une vision stratégique « d'un monde juste qui valorise et conserve la nature ». Le comité d'investissement continuera en 2018 de jouer son rôle au mieux des intérêts de la Fondation, notamment en procédant à une relecture de la politique d'investissement et en proposant des niveaux de prélèvements sur le capital compatibles avec son développement.



1. QUI SOMMES-NOUS ?	9
Membres du Conseil d'administration de la FTNS en 2017.....	10
Les administrateurs, le personnel du Bureau exécutif de la FTNS et les gestionnaires des trois parcs du TNS lors du dernier Conseil d'administration en novembre 2017, à Brazzaville.....	11
2. NOTRE ENGAGEMENT : CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DU TNS, PREMIER COMPLEXE TRANSFRONTALIER EN AFRIQUE CENTRALE ET SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO	12
QUELQUES FAITS MAJEURS DANS LE TRI-NATIONAL DE LA SANGHA EN 2017	14
Signature de nouveaux textes régissant la gestion du TNS.....	14
Arrivée de nouveaux opérateurs dans le secteur minier et chasse dans les segments Cameroun et Centrafrique du TNS.....	15
Démarrage d'un programme de surveillance aérienne à Nouabalé Ndoki.....	15
Clôture du programme d'appui à la conservation des écosystèmes forestier du bassin du Congo (PACEBCO).....	15
Arrestation et condamnation d'un braconnier légendaire d'éléphants.....	15
4. FOCUS SUR LA GOUVERNANCE ET LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES DE LA FTNS	16
Kribi et Brazzaville ont abrité les deux Sessions du Conseil d'administration en 2017.....	16
La FTNS a été présente dans plusieurs événements organisés par ses partenaires dans la sous-région et au niveau international.....	17
5. QUELQUES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE LEVÉE DE FONDS RÉALISÉES EN 2017	19
Visite du TNS par l'ambassadeur d'Allemagne au Cameroun.....	19
Animation d'espace de communication lors d'événements régionaux ou nationaux.....	19
Signature d'une convention de financement de 30 millions d'euros en faveur de la FTNS.....	20
Mobilisation de fonds auprès du réseau des fonds environnementaux pour le développement d'un mécanisme de financement en lien avec le Paiement des Services Environnementaux dans le TNS.....	20
Renforcement de la collaboration avec l'UNESCO dans le cadre du projet CAWHFI.....	21
6. LA DYNAMISATION DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS	22
Près de 2 milliards de francs CFA de subventions octroyées en 2017 aux aires protégées du TNS.....	22
Cinq domaines d'activités financés avec une part importante pour les infrastructures et la gestion du personnel des parcs.....	23
7. FOCUS SUR QUELQUES RÉSULTATS MAJEURS OBTENUS GRÂCE AUX SUBVENTIONS DE LA FTNS 24	
Des outils de gestion des aires protégées du TNS élaborés.....	24
83 missions de patrouilles transfrontalières réalisées.....	24
Coopération renforcée dans le cadre des réunions des instances de gestion du TNS.....	24
L'amélioration ou la réhabilitation des infrastructures touristiques permettant d'accueillir 441 touristes en 2017.....	26
La réalisation de 896 patrouilles dans l'ensemble des sites du TNS.....	29
Le renforcement des capacités de plus de 100 membres du personnel dédié à la LAB.....	29
Plusieurs campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations organisées.....	30
Le renforcement de la collaboration entre les parcs et les sociétés d'exploitation forestière dans la périphérie des parcs.....	31
La mise en œuvre des programmes d'habituation des primates au sein des parcs.....	31
Plusieurs missions d'observation des clairières réalisées.....	31
Finalisation des inventaires de grands mammifères dans le segment Congo.....	33
Instauration de quotas de chasse durable dans le segment Congo.....	33
L'appui aux initiatives d'amélioration des droits d'accès aux ressources en faveur des populations locales.....	33
Plusieurs initiatives de développement réalisées au profit de plus de 5 000 bénéficiaires.....	33

Renforcement des capacités des communautés pour leur participation à la lutte contre le changement climatique.....	37
Des infrastructures et équipements de base des parcs améliorés.....	37
8. SITUATION FINANCIÈRE DE LA FTNS EN 2017.....	39
Situation des comptes de dotation.....	39
Situation des comptes d'amortissements.....	40
Coût de fonctionnement du bureau exécutif.....	40
9. CONSTATS ET PERSPECTIVES.....	41

Liste de tableaux, figures, cartes & photos



LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1: Subventions octroyées aux sites du TNS (en Fcfa).....	22
Tableau 2: Affectation des subventions aux activités.....	23
Tableau 3: Missions LAB réalisées par chacun des sites entre 2014 et 2017.....	26
Tableau 4: Saisies effectuées lors des missions LAB dans les trois sites du TNS.....	27
Tableau 5: Formations organisées au profit du personnel des aires protégées du TNS.....	30
Tableau 6: Infrastructures réalisées et équipements acquis au profit des aires protégées.....	37
Tableau 7: Situation des comptes d'amortissement au 31 Décembre 2017.....	40

LISTE DE FIGURES

Figure 1: Répartition des subventions par activités en 2017.....	23
Figure 2: Evolution des efforts de patrouilles dans les trois sites du TNS entre 2014 et 2017.....	27
Figure 3: Evolution des efforts et résultats de patrouilles dans le TNS entre 2015 et 2017.....	28
Figure 4: Evolution des efforts de patrouilles et dépouilles d'éléphants dans le TNS entre 2015 et 2017.....	28
Figure 5: Evolution du portefeuille d'actif de la FTNS en millions d'euros de 2013 à 2017.....	39
Figure 6: Structure du coût du Bureau exécutif en 2017.....	40

LISTE DE CARTES

Cartes 1: Localisation et présentation du TNS.....	13
---	-----------

LISTE DE PHOTOS

Photo 1: Administrateurs et personnel du Bureau exécutif lors de la 19ème session du CA à Kribi, Cameroun.....	16
Photo 2: Exposé de la FTNS dans le cadre du groupe de travail aires protégées et biodiversité organisé en octobre 2017 en marge de la réunion du PFBC.....	17
Photo 3: Séance de travail entre la délégation de la FSOA, BE de la FTNS et quelques acteurs du TNS.....	18
Photo 4: Equipe du BE de la FTNS, de GFA et de l'université de Rostock lors de la visite du jardin botanique en Allemagne.....	18
Photo 5: Le DE de la FTNS lors d'une Séance de travail à la 7ème assemblée générale du CAFE en Mauritanie.....	18
Photo 6: S.E. Monsieur l'ambassadeur d'Allemagne au Cameroun en visite dans le parc national de Lo beke.....	19
Photo 7: Monsieur l'ambassadeur d'Allemagne au Cameroun et son épouse recevant des cadeaux des associations de femmes de Mambele.....	19
Photo 8: Eco-gardes en mission à la BLAB.....	24
Photo 9: Passation de service entre présidents sortant (Marcel Ngangoue) et entrant (Achile Mengamenya) en avril 2017 à Nyangouté.....	25
Photo 10: Monsieur Ngole Ngwese, ministre des eaux et forêts du Cameroun, prononçant le mot d'ouverture lors de la troisième session ordinaire du CTSA à Douala en octobre 2017.....	25
Photo 11: Ouverture de pistes conduisant aux sites touristiques par les communautés locales.....	26

Photo 12: Libération de perroquets saisis à Lobéké.....	29
Photo 13: Séance de formation du personnel éco-gardes des APDS sur les protocoles de collecte de données SMART.....	29
Photo 14: Visite de la saline de Dzanga-Baï par les élèves en centrafrique.....	30
Photo 15: Séances d'échanges sur la gestion du parc de Lobeke avec le nouveau préfet de la Boumba et Ngoko (Cameroun).....	31
Photo 16: Séances de travail avec les administrations locales sur les textes régissant le TNS à Bayanga (République centrafricaine).....	31
Photo 17: Balema, un gorille habitué de Mondika profitant de la passerelle du camp. I.Kienast/WCS.....	32
Photo 18: Vues d'éléphants en nocturne par cameras piège dans le parc national de Lobeke.....	32
Photo 19: L'association des chasseurs à l'issue d'un atelier de formation à Bayanga en 2017.....	33
Photo 20: Un four de séchage de poisson construit à Bomassa.....	34
Photo 21: Lancement d'une campagne de vaccination par le sous préfet de Bayanga.....	34
Photo 22: Vue d'une pépinière communautaire Baka à Lobéké.....	35
Photo 23: Jeunes plants issus du marcottage des arbres à haute valeur en rééducation dans une pépinière communautaire.....	35
Photo 24: Jeunes leaders Baka en formation pour les opérations d'inventaires de biomasse dans leur forêt communautaire.....	36
Photo 25: Mesure des arbres dans le cadre des travaux d'inventaires de biomasse dans une forêt communautaire.....	35
Photo 26: Nouvelle guérite construite au quartier général des APDS.....	38
Photo 27: Magasin de stock de vivres au quartier général des APDS.....	38

Liste d'abréviation & acronymes

AFD	AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
APDS	AIRES PROTÉGÉES DE DZANGA SANGHA
BE	BUREAU EXÉCUTIF
BLAB	BRIGADE TRI-NATIONALE DE LUTTE ANTI BRACONNAGE
CA	CONSEIL D'ADMINISTRATION
CAFE	CONSORTIUM AFRICAIN DES FONDS ENVIRONNEMENTAUX
CAWHFI	INITIATIVE POUR LE PATRIMOINE MONDIAL FORESTIER D'AFRIQUE CENTRALE
COMIFAC	COMMISSION DES FORÊTS DE L'AFRIQUE CENTRALE
CTPE	COMITÉ TRI-NATIONAL DE PLANIFICATION ET D'EXÉCUTION
CTS	COMITÉ TRI-NATIONAL DE SUIVI
CTSA	COMITÉ TRI-NATIONAL DE SUPERVISION ET D'ARBITRAGE
FNN	FONDATION NOUABALÉ NDOKI
FTNS	FONDATION POUR LE TRI-NATIONAL DE LA SANGHA
KFW	COOPÉRATION FINANCIÈRE ALLEMANDE
LAB	LUTTE ANTI-BRACONNAGE
MINFOF	MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE (CAMEROUN)
MEFCP	MINISTÈRE DES EAUX, FORÊT, CHASSE ET PÊCHE (RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE)
MOU	MEMORANDUM OF UNDERSTANDING
PEA	PERMIS D'EXPLOITATION ET D'AMÉNAGEMENT
PNL	PARC NATIONAL DE LOBÉKÉ
PNNN	PARC NATIONAL DE NOUABALÉ NDOKI
SINFOCAM	SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES FORÊTS CENTRAFRICAINES ET D'AMÉNAGEMENT
STBC	SOCIÉTÉ DE TRANSFORMATION DE BOIS EN AFRIQUE CENTRALE
TNS	TRI-NATIONAL DE LA SANGHA
UFA	UNITÉ FORESTIÈRE D'AMÉNAGEMENT
ULAB	UNITÉ DE LUTTE ANTI-BRACONNAGE
WWF	FONDS MONDIAL POUR LA NATURE
WCS	WILD LIFE CONSERVATION SOCIETY



QUI SOMMES NOUS?



La Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS) a été créée en mars 2007 avec pour mission de contribuer au financement durable des activités de conservation, d'écodéveloppement et de coopération transfrontalière dans l'espace Tri-national de la Sangha (TNS). Elle vient ainsi en appui au Plan de Convergence 2015-2025 de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) dans son axe stratégique 6 qui est de développer des mécanismes innovants de financement de la conservation, en l'occurrence des fonds fiduciaires.

Depuis 2008, la FTNS a signé des conventions de coopération avec les gouvernements des différents Etats parties du TNS. En 2010, la FTNS obtient un accord du Gouvernement camerounais qui l'autorise à s'établir au Cameroun comme association étrangère, devenant ainsi le premier fonds fiduciaire en Afrique à vocation transfrontalière.

La FTNS est constituée de deux principaux organes de gouvernance : le Conseil d'administration (CA) et le Bureau exécutif (BE). Le CA, structure de décision stratégique de la FTNS, est composé de onze mem-

bres comprenant des représentants du Gouvernement du Cameroun, du Gouvernement du Congo, du Gouvernement de la République centrafricaine, de la KfW Entwicklungsbank (Coopération financière allemande), de l'Agence française de Développement (AFD), de la Société pour la Conservation de la Vie sauvage (WCS), du Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et de la Regenwald Stiftung, ainsi que trois représentants de la société civile des pays concernés.

Le Bureau exécutif est chargé de la mise en œuvre des décisions du CA, du développement institutionnel de la FTNS, de la mobilisation des fonds et de l'octroi des subventions. Il est composé d'un Directeur exécutif, d'un Chargé de programme et d'un personnel administratif et logistique composé de 3 personnes. Cette équipe est appuyée par un cabinet comptable et une assistance technique internationale représentée au sein du Bureau exécutif par un Conseiller technique.

La FTNS octroie des subventions aux instances de gouvernance du TNS à travers deux mécanismes : les revenus issus du capital investi (Fonds de dotation)

et des fonds de type projet (Fonds d'amortissement). Les subventions octroyées par la FTNS en 2017 ont été mobilisées en partie dans son capital et en majeure partie des fonds d'amortissement dont en 2017:

KfW

Gestion durable des forêts dans le bassin du Congo, Fondation tri-nationale de la Sangha (FTNS). Volet Congo et RCA (BMZ n° 2010 67 206).

Gestion durable des forêts dans le bassin du Congo: Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS) : Volet Cameroun (BMZ n°2011 67 071)

UNION EUROPEENE-UNESCO

Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier D'Afrique Centrale (CAWHFI) de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNE-

SCO)

FEM, FFEM, Fondation MAEVA

Mise en place d'un fonds Carbone pour réduire la déforestation et améliorer les conditions de vie des populations du tri-national de la Sangha

La FTNS est membre du Consortium Africain des Fonds Environnementaux (CAFE), institution regroupant en son sein 17 fonds environnementaux en Afrique et faisant partie du réseau mondial « Conservation Finance Alliance ». En tant que fonds fiduciaire enregistré en Angleterre, la FTNS est également membre de la «Charity Commission» une organisation corporative.

Membres du Conseil d'administration de la FTNS en 2017



M. Makon Samuel PCA
CAMEROUN



M. FROLICH Jan
KfW



M. Emmanuel FOURMANN
AFD



Dr. ILKA HERBINGER
REGENWALD STIFTUNG



Dr. NJIFORTI Hanson
WWF



Dr. FOTSO Roger
WCS



M. DJOGO TOUMOXSALA
CAMEROUN



M. ONDELE Marcel
CONGO



Mme YENGE Blanche
CONGO



M. NAMBAI Reubens
RCA



Mme Jacquéline
MADOZEIN
RCA

LE PERSONNEL PERMANENT DU BUREAU EXECUTIF DE LA FTNS



Dr. Théopie ZOGNOU
Directeur Exécutif



M. Romain KANA
Chargé des Programmes



Dr. Pascal CUNY
Conseiller Technique



Mlle Arlette NGOUO
Assistante de Direction



M. Ledoux KENFACK
Assistant
Administrative &
Logistique



Mr. Simon TEZIE
Chauffeur-mécanicien
& coursier

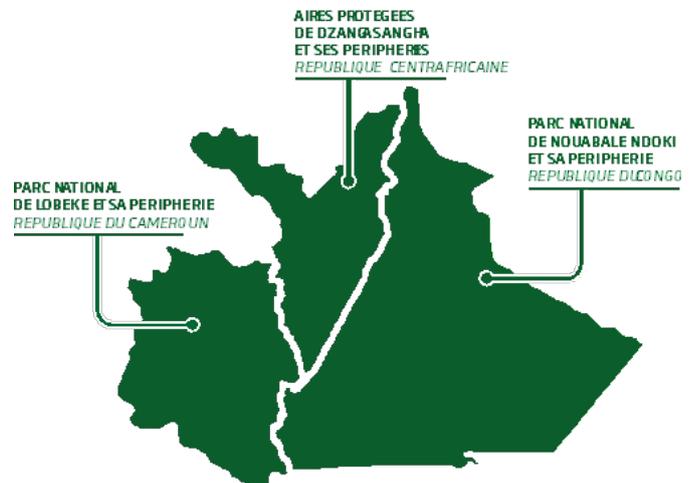


Mr. Bernard LAWE
Agent d'entretien

Les administrateurs, le personnel du Bureau exécutif de la FTNS et les gestionnaires des trois parcs du TNS lors du dernier Conseil d'administration en novembre 2017, à Brazzaville ©FTNS



NOTRE ENGAGEMENT : CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DU TNS, PREMIER COMPLEXE TRANSFRONTALIER EN AFRIQUE CENTRALE ET SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.



Le Tri-national pour la Sangha (TNS) est un complexe forestier de 44 000 km² à cheval entre trois pays de l'Afrique centrale : le Cameroun, la République centrafricaine et la République du Congo. Il a été créé en Décembre 2000 à la suite d'un accord de coopération entre les trois Etats et constitue la première manifestation concrète des Chefs d'Etat des pays du bassin du Congo de converger vers une gestion concertée des aires protégées transfrontalières.

Le complexe TNS est en effet composé de trois parcs contigus : le Parc national de Lobéké au Cameroun, le Parc national de Dzanga-Ndoki en République centrafricaine et le Parc National de Nouabalé Ndoki en République du

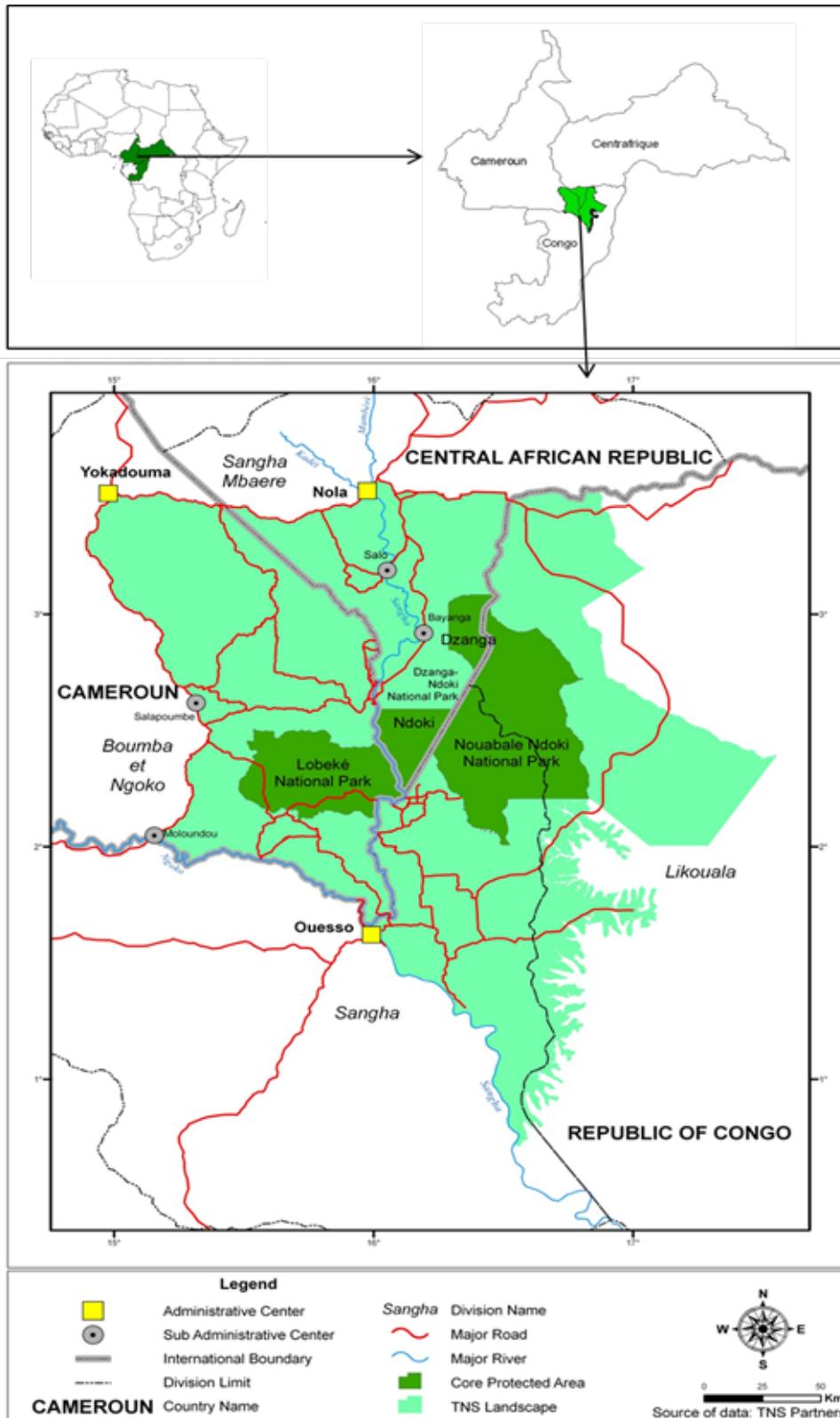
Congo. En outre, le TNS comprend une zone périphérique à ces parcs dans laquelle des processus participatifs de gestion durable de ressources fauniques et forestières sont développés.

Les organes de fonctionnement prévus par l'Accord, à savoir le Comité Tri-national de Supervision et d'Arbitrage (CTSA), le Comité Tri-national de Suivi (CTS) et le Comité de Tri-national de Planification et d'Exécution (CTPE) sont fonctionnels. Le Comité Scientifique tri-national (CST) est en cours de mise en place.

La mise en œuvre de l'Accord de Coopération TNS s'est traduite par la signature et l'entrée en vigueur de trois protocoles d'accords entre

les trois pays à savoir : le protocole d'accord sur la lutte anti-braconnage, le protocole d'accord sur la libre circulation du personnel TNS et le protocole d'accord sur l'organisation et le fonctionnement de la brigade tri-nationale de lutte anti-braconnage (BLAB).

Sur le plan écologique, le complexe TNS a des valeurs universelles exceptionnelles. C'est ainsi qu'au regard des principes (IX) et (X) de la Convention du Patrimoine Mondial de 1972, ce complexe a été inscrit sur la Liste des sites du Patrimoine Mondial, lors de la 36^{ème} session de l'UNESCO en juillet 2012 à Saint-Pétersbourg : « **Décision 35 COM 12B point 17.C** ».



Cartes 1 : Localisation et présentation du TNS



QUELQUES FAITS MAJEURS DANS LE TRI-NATIONAL DE LA SANGHA EN 2017



Signature de nouveaux textes régissant la gestion du TNS

En marge de la troisième session du Comité tri-national de Supervision et d'Arbitrage (CTSA), réunissant les ministres en charge des forêts et des aires protégées des trois pays du TNS, deux nouveaux textes ont fait l'objet de signature officielle par les parties centrafricaines et congolaises : le protocole d'accord sur la circulation des touristes et le protocole d'accord sur l'organisation et le fonctionnement du comité scientifique tri-national (CST). Avec la signature encore attendue du Cameroun, ces deux nouveaux textes viendront renforcer la coopération entre les trois pays en matière de promotion du tourisme et de recherche dans le TNS.



Photo 1: Les trois ministres en charges des forêts du TNS lors de la signature des nouveaux textes régissant le complexe forestier transfrontalier ©FTNS



Photo aérienne de la rivière Motaba prise pendant un vol de surveillance des baïs et rivières dans le nord du parc.
©JP Sagette/WCS

Arrivée de nouveaux opérateurs dans le secteur minier et chasse dans les segments Cameroun et Centrafrique du TNS

Bénéficiant de trois permis d'exploration, l'entreprise Mongokele mining Company a démarré ses activités dans la périphérie du parc national de Lobeke. En Centrafrique, la Coopérative minière de Yobe est attributaire d'un permis d'exploitation semi-industrielle dans une assiette de coupe provisoire en périphérie du parc de Dzanga Ndoki. Par ailleurs, deux permis de chasse ont été octroyés à des opérateurs dans la réserve de Dzanga Sangha. Bien que favorable pour l'essor socioéconomique de la région, l'arrivée de ces opérateurs engendrent de nouveaux défis en matière d'exploitation durable des ressources dans le paysage du TNS.

Démarrage d'un programme de surveillance aérien à Nouabalé Ndoki

En avril 2017, le programme aviation du parc de Nouabalé Ndoki a démarré avec l'acquisition et l'utilisation d'un avion Cessna qui contribue à améliorer les moyens de surveillance dans le TNS. Entre mai et décembre 2017, ce programme a effectué environ 24 vols de surveillance et appuyé quelques opérations logistiques du parc.

Clôture du programme d'appui à la conservation des écosystèmes forestier du bassin du Congo (PACEBCO)

Le PACEBCO a officiellement clôturé ses activités en juin 2017 après plus de cinq années d'intervention dans le TNS. Ce programme a contribué à améliorer l'état des infrastructures des parcs et des villages dans le TNS avec la construction de bâtiments administratifs ainsi que des salles de classe, forages et centre de santé.

Arrestation et condamnation d'un braconnier légendaire d'éléphants

Le nommé Benjamin Mbondo alias « Benz », grand braconnier et trafiquant d'ivoires dans la région, a été condamné à cinq ans de prison grâce aux efforts des unités de répression contre la criminalité faunique du parc national de Nouabalé Ndoki.

FOCUS SUR LA GOUVERNANCE & LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES DE LA FTNS



Kribi et Brazzaville ont abrité les deux sessions du Conseil d'administration en 2017

Au courant de l'année 2017, le CA s'est réuni en deux sessions ordinaires : la session de Mai 2017 à Kribi au Cameroun et celle de novembre 2017 à Brazzaville en République du Congo.

La 19^e session du CA de la FTNS s'est tenue à Kribi du 16 au 17 mai 2017, en présence de dix administrateurs. Cette session a permis aux administrateurs entre autres d'examiner les comptes annuels des parcs et de la FTNS sur la base des rapports d'audits réalisés, d'apprécier les performances du portefeuille d'actifs, d'échanger sur les dossiers de structuration de la FTNS et l'appui aux trois parcs du TNS. C'était aussi l'occasion d'accueillir un nouvel administrateur en la personne de Mme YENGUE Blanche, désignée par le Gouvernement du Congo.

La 20^e session du Conseil d'administration s'est tenue du 21 au 22 novembre 2017 à Brazzaville. Cette session s'est déroulée en présence des gestionnaires



Photo 1: Administrateurs et personnel du Bureau exécutif lors de la 19^e session du CA à Kribi, Cameroun ©FTNS

des trois parcs du TNS qui ont présenté leur plan de travail et budget 2018 aux membres du Conseil d'Administration.

C'était aussi l'occasion d'accueillir un nouvel administrateur représentant la société civile, **Mr. ONDELE Marcel de la République du Congo**. Des décisions importantes ont été prises au cours de cette session dont : la mise en place d'une commission de révision

des statuts en vue de l'intégration d'un représentant du Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) dans le conseil d'administration, l'approbation d'un programme de financement global d'environ 2,8 milliards de francs CFA (soit environ 4,2 millions d'euros) en faveur des trois parcs et du fonctionnement du Bureau exécutif pour l'année 2018.

La FTNS a été présente dans plusieurs évènements organisés par ses partenaires dans la sous-région et au niveau international

Au niveau national (pays du TNS), la FTNS a pris part :

- A une séance de travail avec Mme Rosalie MATONDO, Ministre de l'économie forestière du Congo, organisée en février 2017 en vue de renforcer la collaboration dans la gestion des fonds octroyés au parc national de Nouabalé Ndoki ;
- Au conseil d'administration de la Fondation Nouabalé Ndoki à Brazzaville au Congo en février 2017
- A la réunion tripartite organisée en août 2017 par le Ministère des forêts et de la faune pour examiner le niveau de collaboration entre le MINFOF, WWF et FTNS dans le cadre du Mémoire d'entente relatif à l'appui à la gestion du parc national de Lobeke ;

Au niveau sous régional, la FTNS a participé :

- à la réunion de planification de la COMIFAC à Sangmélima au Cameroun en février 2017 ;
- à plusieurs réunions mensuelles de coordination technique au Secrétariat exécutif de la COMIFAC ;
- aux réunions de coordination du projet CAWHFI en juin et décembre 2017, organisées par l'Organisation des Nations unies pour la science et la culture (UNESCO) et dont le TNS est un des sites bénéficiaires;
- à la réunion du partenariat pour les forêts du bassin du Congo organisée en octobre 2017 à Douala au Cameroun avec une contribution importante de la FTNS à différents groupes de travail (Aires protégées et biodiversité, OCFSA, ...)



Photo 2: Exposé de la FTNS dans le cadre du groupe de travail « Aires protégées et biodiversité » organisé en octobre 2017 en marge de la réunion du PFBC ©FTNS

Au niveau continental et international, en tant que membre du Consortium Africain des Fonds Environnementaux (CAFE) et de la « Charity Commission », la FTNS a été active dans plusieurs évènements ci-dessous décrits.

- Accueil en mars 2017, sur financement du CAFE/ REDLAC, d'une délégation (6 personnes) de la Fondation des Savanes Ouest Africaines (FSOA) dans le cadre d'un projet d'échanges d'expériences. Une série de rencontres a ainsi été organisée successivement au Bureau exécutif où la délégation de la FSOA a échangé avec l'équipe de la FTNS composée des Administrateurs de la FTNS résidents à Yaoundé, certaines personnes ressources et le chargé des projets KFW à Francfort. Des descentes sur le terrain ont ensuite été organisées afin de permettre à l'équipe de la FSOA d'échanger avec les acteurs de terrain.
- Organisation d'une mission du BE en Allemagne avec une séance de travail avec des équipes de chercheurs, des visites du jardin botanique de l'université de Rostock, de l'île de Rugen et son musée d'histoire afin d'apprécier des expériences concrètes en matière de valorisation de la biodiversité et des richesses culturelles.



Photo 3: Séance de travail entre la délégation de la FSOA, le BE de la FTNS et quelques acteurs du TNS

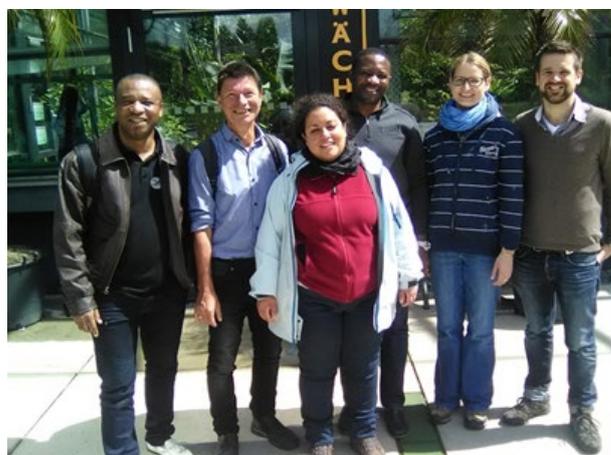


Photo 4: Equipe du BE de la FTNS, de GFA et de l'université de Rostock lors de la visite du jardin botanique en Allemagne.

- Participation, du 9 au 14 octobre 2017 à Nouakchott (Mauritanie), à l'assemblée générale du CAFE (Consortium of African Funds for the Environment) organisée par le Fonds Fiduciaire du banc d'Arguin et de la Biodiversité Côtière et Marine (BACoMaB Trust Fund). Les échanges ont porté sur les difficultés et les perspectives des différents fonds fiduciaires et sur les mécanismes financiers innovants ;
- Participation à l'atelier sur les processus de suivi-évaluation organisé en marge de l'assemblée générale du CAFE en Mauritanie en octobre 2017.



Photo 5: Le DE de la FTNS lors d'une séance de travail à la 7ème assemblée générale du CAFE en Mauritanie ©CAFE

QUELQUES ACTIONS DE COMMUNICATION & DE LEVÉE DE FONDS RÉALISÉES EN 2017

Visite du TNS par l'ambassadeur d'Allemagne au Cameroun

La FTNS a facilité pendant la période du 24 au 30 janvier 2017 la visite de l'ambassadeur d'Allemagne au Cameroun, Dr Hans-Dieter Stell, et de sa délégation au Parc national de Lobéké et dans les Aires Protégées de Dzanga Sangha. Cette visite a été ponctuée par des réunions d'échanges avec les gestionnaires des parcs, des rencontres avec des organisations com-

munautaires, la visite des infrastructures et des sites touristiques à l'intérieur des parcs. Elle a contribué à redorer l'image du TNS comme un site unique à préserver.

Cette visite a été suivie, en mai 2017, sur les mêmes sites par celle de M. Auer, ambassadeur d'Allemagne en Côte d'Ivoire, M. Frolich, Directeur national de KfW au Cameroun et M. Waitkuwait, conseiller technique de la DFPA-MINFOF (Cameroun).



Photo 6: S.E. Monsieur l'ambassadeur d'Allemagne au Cameroun en visite dans le parc national de Lobeke ©FTNS



Photo 7: Monsieur l'ambassadeur d'Allemagne au Cameroun et son épouse échantent avec des associations de femmes de Mambele ©FTNS

Animation d'espace de communication lors d'évènements régionaux ou nationaux

La FTNS a animé un stand d'exposition lors de la réunion du PFBC en octobre 2017 à Douala au Cameroun. Plus de 300 visiteurs ont eu l'occasion de connaître la FTNS et d'échanger avec quelques membres du personnel du Bureau exécutif. La FTNS a également participé à une journée portes ouvertes organisée par la coopération allemande au Cameroun.



Photo 8: Stand FTNS lors de la 17ème réunion des partenaires pour le bassin du Congo (PFBC) d'octobre 2017



Photo 9: Espace FTNS lors de la journée portes ouvertes de la coopération allemande le 17 novembre 2017

Signature d'une convention de financement de 30 millions d'euros en faveur de la FTNS

Une nouvelle convention de financement de 30 millions d'euros a été signée en novembre 2017 avec la KfW et la COMIFAC. Ces fonds ont été mobilisés pour renforcer le capital de la FTNS (25 millions d'euros) et améliorer le niveau d'infrastructures des parcs nationaux de Dzanga Ndoki (RCA) et Nouabalé Ndoki (Congo) pour un montant de 5 millions d'euros.



Photo 10 : Signature de l'accord de financement entre la KfW et la COMIFAC pour la FTNS en Novembre 2017 ©Paul Scholte/GIZ

Mobilisation de fonds auprès du réseau des fonds environnementaux pour le développement d'un mécanisme de financement en lien avec le Paiement des Services Environnementaux dans le TNS

Dans le cadre de sa collaboration avec le CAFE et le REDLAC, la FTNS a bénéficié d'un financement de 200 000 USD pour appuyer la mise en place d'un mécanisme de financement des initiatives communautaires de conservation à travers le marché volontaire de paiement de services environnementaux. L'atelier de lancement a été organisé en mars 2017 en présence des gestionnaires des parcs du TNS, des représentants de plusieurs administrations, des organisations communautaires et des membres de la société civile.



Photo 11 : Photo de famille de l'atelier de lancement pour le projet k du 16 au 17 avril à berttoua ©FTNS

Renforcement de la collaboration avec l'UNESCO dans le cadre du projet CAWHFI

La collaboration entre la FTNS et l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) pour la mise en œuvre de la phase 2 du projet CAWHFI dans le TNS, démarré en 2016 sur financement de l'Union européenne, s'est poursuivi en 2017 avec l'extension jusqu'en décembre 2017 d'une convention de financement de 150 000 euros.



LA DYNAMISATION DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS

Près de 2 milliards de francs CFA de subventions octroyées en 2017 aux aires protégées du TNS

Comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessous, la FTNS a développé un programme de subventions d'une valeur globale de 1,941 milliard de francs CFA (environ 2,96 millions d'euros) aux trois parcs, à la Brigade tri-nationale de lutte anti-braconnage (BLAB) et à l'organisation de l'instance de décision du TNS (CTSA), ceci via ses comptes d'amortissement (Coopération financière allemande - KfW Régional Congo-RCA, KfW volet Cameroun, CAWHFI et projet K) et son compte capital. Ce montant est en augmentation d'environ 9% comparativement à 2016.

Tableau 2: Affectation des subventions aux activités

		SOURCE OF FUNDS					Total (En FCFA)
		KfW Ré- gional Volet Cameroun	KfW Regional Volet Congo RCA	FTNS/ Capital	Projet K	CAWHFI	
Beneficiaries	PNL (y compris ONG)	770 190 356		671 790 000	5 460 000	15 472 700	791 123 056
	APDS					8 982 500	680 772 500
	PNNN		427 723 512				427 723 512
	CTSA					6 165 500	6 165 500
TOTAL	BLAB					35 641 245	35 641 245
		770 190 356	427 723 512	671 790 000	5 460 000	66 261 945	1 941 425 813

Le parc national de Lobeke a été le principal bénéficiaire avec un volume global de FCFA 791 123 056 (Environ 1,2 million d'euros), suivi des aires protégées de Dzanga Sangha (Environ 1 million d'euros), du Parc National de Nouabalé Ndoki (652 000 euros), la Brigade tri-nationale de Lutte anti-braconnage (54 335 euros) et le CTSA.

Les fonds d'amortissement ont été les principales sources de financement des aires protégées (environ 65%) et à ce titre, les Fonds de la KfW représentent environ 61% du volume global de financement.

Cinq domaines d'activités financés avec une part importante pour les infrastructures et la gestion du personnel des parcs

Les subventions ont été affectées à 5 domaines d'activités tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2: Affectation des subventions aux activités

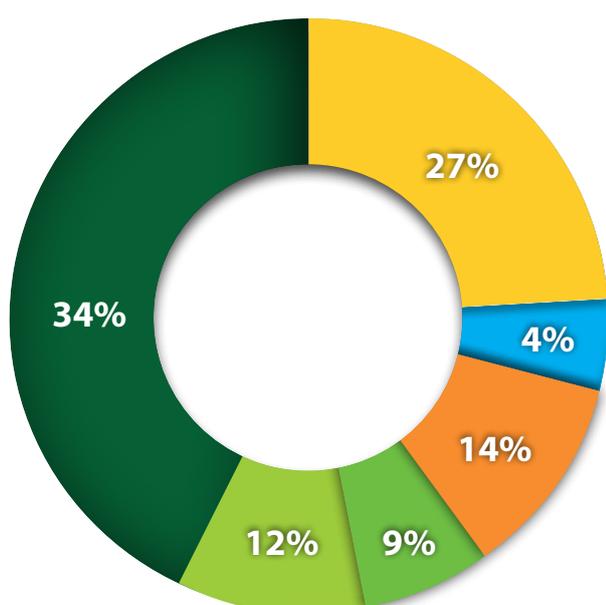
	CAWHFI/ PROJET K	CAPITAL	PROJET KFW	MONTANT (VALEUR EN FCFA)
Coopération transfrontalière	44 806 745	15 400 000	26 088 500	86 295 245
Surveillance	2 000 000	119 590 000	148 754 500	270 344 500
Recherche & suivi écologique	1 000 000	27 000 000	139 677 576	167 677 576
Écodéveloppement & tourisme	21 915 200	78 100 000	140 671 888	240 687 088
Administration & personnel		337 900 000	320 156 141	658 056 141
Infrastructures & équipements	2 000 000	93 800 000	422 565 263	518 365 263
Total	71 721 945	671 790 000	1 197 913 868	1 941 425 813

On peut noter que la grosse part des subventions (34%) a été affectée à l'administration générale des sites (y compris entretien du site et paiement des salaires et indemnités du personnel) ; l'amélioration des infrastructures et équipements (27%) des opérations de surveillance et de lutte anti-braconnage (14%) ; les activités de recherche, suivi écologique (9%) les activités de développement communautaire et tourisme (12%) et enfin la coopération transfrontalière (4%).

Les demandes de financement des parcs à l'endroit de la FTNS sont principalement orientées vers les

frais du personnel, l'administration générale et les investissements (infrastructures et équipements) qui totalisent plus de 61% des besoins de financement exprimés par les parcs. Cette situation illustre un positionnement de fait de la FTNS tel que perçu par les bénéficiaires pour le financement de ce type de besoins dans les parcs.

Notons par ailleurs la particularité des fonds CAWHFI qui ont été principalement affectés (67%) aux activités de coopération transfrontalière, notamment les opérations de la BLAB





FOCUS SUR QUELQUES RÉSULTATS MAJEURS OBTENUS GRÂCE AUX SUBVENTIONS DE LA FTNS

Des outils de gestion des aires protégées du TNS élaborés

Les séances de planification des activités et budgets des sites de Lobéké, Dzanga Sangha et Nouabalé Ndoki ont été organisées en octobre 2017 et ont débouché sur un plan de travail annuel budgétisé (PTAB) 2018 pour chacun des sites. La contribution de la FTNS au financement des activités 2018 des trois parcs devrait être d'environ 2,5 milliards de FCFA, soit 3,9 millions d'euros.

Un expert a été également mobilisé par la FTNS pour appuyer les parcs dans la mise en place des systèmes et outils de suivi évaluation.

83 missions de patrouilles transfrontalières réalisées

Conformément aux protocoles d'accords sur la lutte anti-braconnage (LAB) au niveau transfrontalier, des missions binationales et tri-nationales ont été réalisées de part et d'autre des frontières des trois pays. A cela s'ajoute celle de la Brigade tri nationale de lutte anti braconnage (BLAB).

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, c'est un total de 83 missions de patrouilles transfrontalières correspondant à trois mille neuf cent cinquante-neuf (3 959) hommes-jours d'efforts qui ont été réalisés en 2017.

Type de patrouilles	Nombre de missions	Homme/jour
Binationale	9	891
Tri-nationale	3	246
BLAB	71	2 822
Total	83	3959

Comparativement à l'année 2016, les efforts de patrouilles ont connu une augmentation d'environ 20% pour répondre à une pression importante de la criminalité faunique dans les frontières des trois états du TNS.

Ces missions ont permis, entre autres, de saisir une dizaine d'armes de chasse, de détruire une trentaine de campements et plus de 7 000 câbles d'acier.



Photo 8 : Eco-gardes en mission à la BLAB ©BLAB

Coopération renforcée dans le cadre des réunions des instances de gestion du TNS

- Les réunions des instances de gestion du TNS ont été organisées notamment :
- La 24ème Réunion des Conservateurs du TNS à Nyangouté, Quartier Général de la BLAB-TNS, du 5 au 9 avril 2017 ;
- La 30ème Session ordinaire du Comité Tri-National de Planification et d'Exécution du TNS (CTPE) à Bayanga du 09 au 13 Mai 2017 ;
- La 5ème session ordinaire du Comité tri-national de Suivi (CTS) organisée le 21 mai 2016 à Yokadouma au Cameroun ;

- La 25ème Réunion des Conservateurs du TNS du 22 au 24 août 2017 à Nyangouté ;
- La 3ème session ordinaire du Comité trinational de Supervision et d'arbitrage (CTSA), organisée

le 26 octobre 2017 à Douala au Cameroun

- La 31ème réunion du CTPE à Moloundou en novembre 2017.

Les résultats obtenus à l'issue de ces réunions sont principalement les suivants :

- la prise de fonction du Conservateur du Parc National de Lobéké comme Président du collectif des Conservateurs du TNS en avril 2017 ;
- l'installation de Monsieur Ghislain BAKEBILA en août 2017 désigné par Note de Service N° 0122/ACFAP-DAF dans ses nouvelles fonctions de Chef de Brigade du Tri-National de la Sangha en remplacement de Monsieur David BOLOUM, victime d'un accident de la voie publique à Libongo le 5 Août 2017 ;
- le remplissage des fiches Enhancing our Heritage (EoH) visant à évaluer la gestion du TNS ;
- l'examen et la planification des patrouilles transfrontalières et celles de la BLAB ;
- la signature de deux nouveaux protocoles lors de

la réunion du CTSA, l'un sur la circulation des touristes dans le TNS et l'autre sur l'organisation et le fonctionnement du Comité scientifique trinational (CST).



Photo 9 : Passation de service entre présidents sortant (Marcel Ngangoue) et entrant (Achile Mengamenya) en avril 2017 à Nyangouté



Photo 10: Monsieur Ngole Ngwese, ministre des eaux et forêts du Cameroun, prononçant le mot d'ouverture lors de la troisième session ordinaire du CTSA à Douala en octobre 2017 ©FTNS

L'amélioration ou la réhabilitation des infrastructures touristiques permettant d'accueillir 441 touristes en 2016

Plusieurs actions ont été réalisées afin d'assurer la disponibilité d'infrastructures touristiques de base au niveau des parcs notamment :

- les travaux de maintenance, de rénovation et d'équipements des camps d'hébergement de touristes : Doli Lodge et centre d'accueil (RCA), Camp Kombo (Cameroun), Mbeli (Congo) ;
- l'entretien d'une cinquantaine de kilomètres de pistes d'accès aux sites touristiques à l'intérieur de parcs (Dzanga bai, Mongambe, Bai hoku dans les APDS) ;
- l'aménagement de nouveaux sites d'attraction touristique : chute de Golghotta, pont en liane, centre artisanal communautaire, sentier ethno botanique de Wali bai, etc.
- Des campagnes de promotion des sites via les sites Internet et la sensibilisation des autorités sur les obstacles administratifs au développement du tourisme dans la région.

Malgré une situation encore précaire en RCA caractérisée par quelques exactions de bandes armées, le TNS a accueilli plus de touristes en 2017 (441) qu'en 2016 (266), soit une augmentation d'environ 65%.



Photo 11: Ouverture de pistes conduisant aux sites touristiques par les communautés locales ©APDS

La réalisation de 896 patrouilles dans l'ensemble des sites du TNS

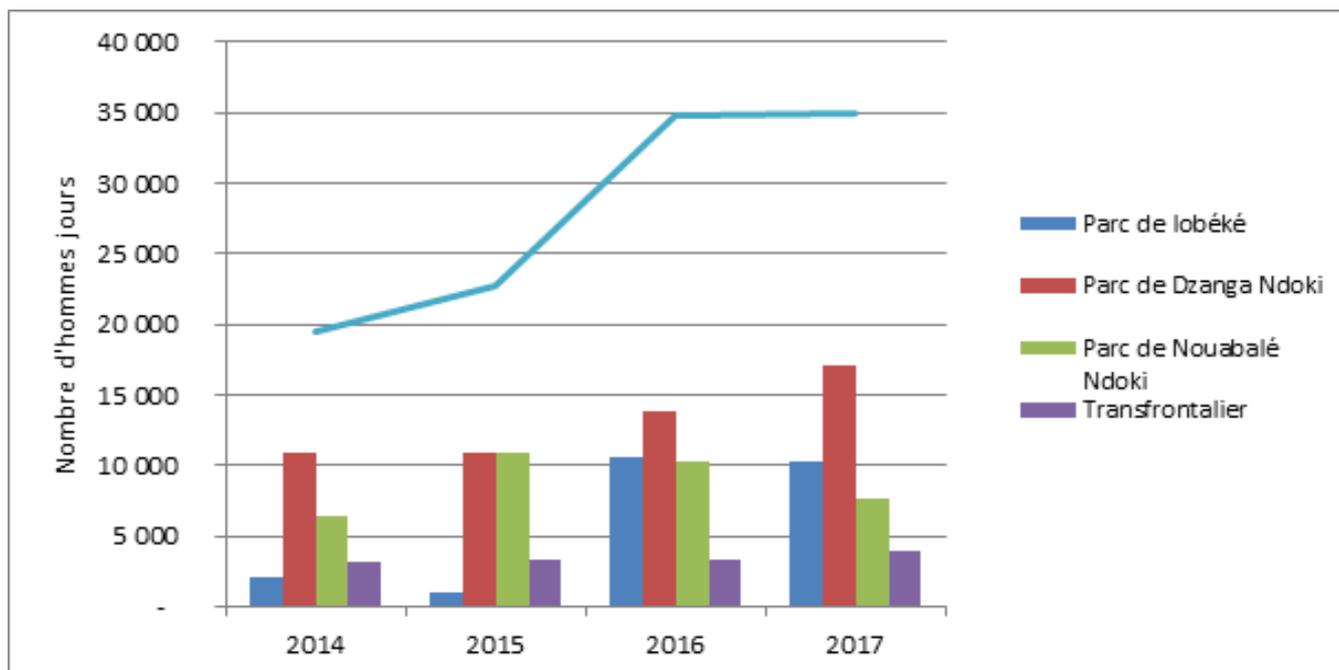
Au courant de l'année 2017, les subventions de la FTNS ont contribué à la réalisation de 896 patrouilles visant à sécuriser les ressources des trois aires protégées du TNS, soit une évolution respective de 10% par rapport aux réalisations de 2016 et de 58% par rapport aux réalisations de 2015. La ventilation de ces missions par aire protégée est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Missions LAB réalisées par chacun des sites entre 2014 et 2017

AIRE PROTÉGÉES	2014	2015	2016	2017
APDS	324	272	270	430
APDS	324	272	270	430
PNL	55	26	91	165
Total	540	567	626	896

Le nombre de gardes mobilisés en 2017 pour la réalisation de ces patrouilles a également connu une augmentation considérable comparativement à 2015 et 2016 (voir figure ci-dessous). En termes de valeur relative, il y'a eu une augmentation de 50% entre 2017 et 2015 et 2% entre 2017 et 2016. Ceci est le résultat d'une augmentation des effectifs de gardes dans les différents parcs et particulièrement dans les APDS et à Lobéké, permettant ainsi une plus grande couverture des parcs par ces patrouilles.

Figure 2 : Evolution des efforts de patrouilles (h-jr) dans les trois sites du TNS entre 2014 et 2017



Ces différentes missions en 2017 ont abouti à l'arrestation et mise à la disposition des tribunaux de 121 braconniers, la saisie de 95 pointes d'ivoires et de plusieurs outils de chasse dont 22 armes de guerre, 296 fusils de chasse, 50 829 câbles en aciers et 1824 kg de gibier. Le tableau ci-dessous présente les différentes saisies et arrestations par aire protégée.

Tableau 4 : Saisies effectuées lors des missions LAB dans les trois sites du TNS

Aire Protégées	Nature des saisies					Braconniers arrêtés et déférés
	Armes de guerre	Calibres / armes de chasse	Pointes d'ivoires	Câbles	Gibier (en kg)	
PNL (Cameroun)	07	20	15	9 241	149	17
APDS (Centrafrique)	7	225	25	43 632	1 282	65
PNNN (Congo)	8	47	51	3 394	0	50
(Congo)	8	50	62	4 182	330	44
Total	22	296	95	50 829	1 824	121

Le nombre d'armes de guerre et de fusils de chasse saisis, principalement en Centrafrique, reste toujours important et illustre la récurrence des activités de grand braconnage dans le TNS malgré l'accroissement des efforts de patrouille. L'accroissement des efforts de patrouilles entraîne en général des résultats plus importants en termes de saisies d'outils de braconnage, mais elle n'a pas encore réussi à inverser la tendance du braconnage d'éléphants si on s'en tient à l'évolution du nombre de carcasses d'éléphants abattus et découverts lors des patrouilles entre 2015 et 2017 (figure ci-dessous). Au courant de l'année 2017, plus de 76 éléphants ont été abattus dans le TNS.

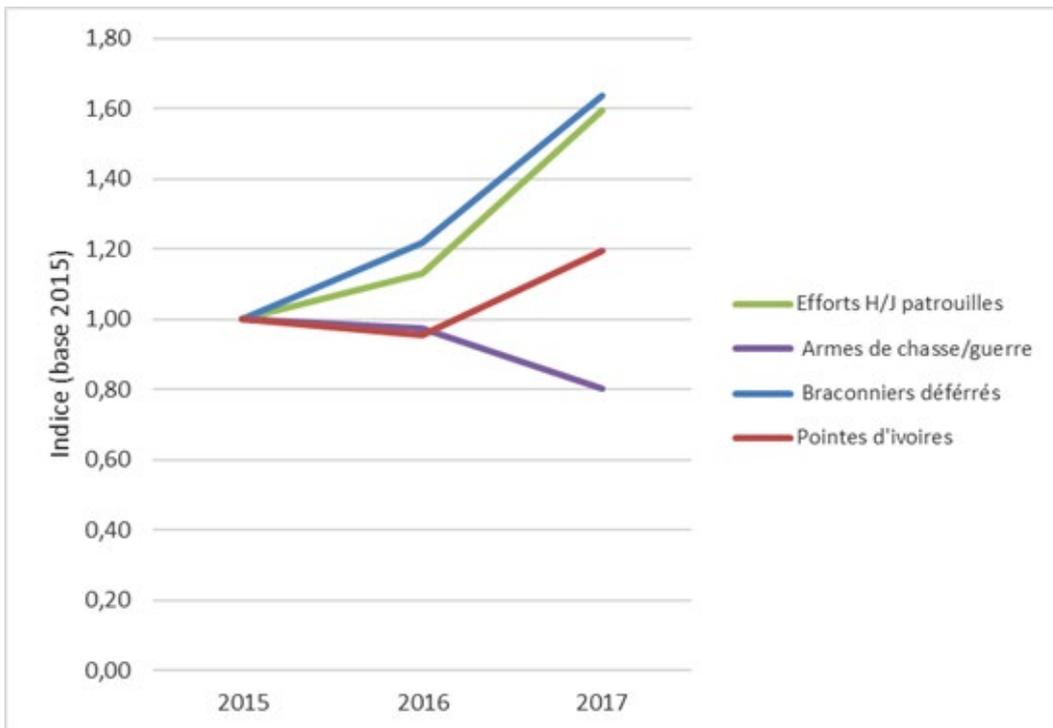


Figure 3: Evolution des efforts et résultats de patrouilles dans le TNS entre 2015 et 2017

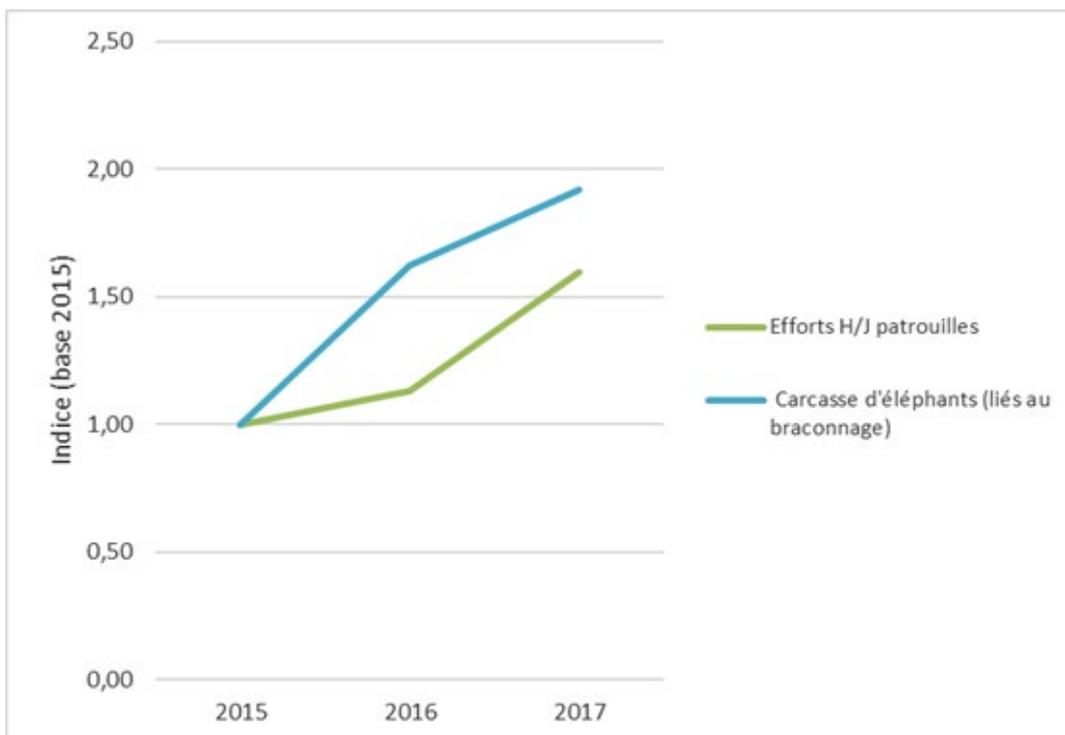


Figure 4: Evolution des efforts de patrouilles et dépouilles d'éléphants dans le TNS entre 2015 et 2017



Photo 12 : Libération de perroquets saisis à Lobéké

Le renforcement des capacités de plus de 100 membres du personnel dédié à la LAB

Plus de 100 personnes affectées dans les activités de surveillance dont des éco-gardes des trois aires protégées ont bénéficié de formation ou recyclage dans des domaines variés : opérations paramilitaire, outil SMART (Spatial Monitoring and Reporting Tool), mise en place de réseau d'informateurs, techniques d'investigations, ... Le tableau ci-dessous reprend les formations par site.



Photo 13: Séance de formation du personnel éco-gardes des APDS sur les protocoles de collecte de données SMART ©APDS

APDS	PNNN	PNL
<ul style="list-style-type: none"> • Les chefs d'équipe de patrouille et leurs Adjoints ont bénéficié du 21 au 23 mars 2017 de la formation sur les protocoles de collecte de données SMART sur terrain. • Participation du Conservateur à la formation en prévention des risques sur les biens du Patrimoine Mondial en Afrique du 09 au 18 Octobre 2017 à Yaoundé (Cameroun). • Formation dispensée à 4 éco-gardes sur la collecte de données fauniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Une formation-recyclage sur les Droits de l'Homme et la réglementation régissant la détention des personnes et des biens a été organisée en août 2017 au profit de 17 agents du Service Conservation & Biodiversité. • Une formation de 10 semaines a été organisée entre octobre et décembre 2017 au profit de trois analystes et une demi-douzaine de collecteurs de la Wildlife Crime Unit du parc de nouabalé ndoki pour les professionnaliser dans les procédures de collecte et d'analyses des informations obtenues des réseaux d'informateurs. • Les 11 chefs d'unités du contingent d'écogarde ont été formés sur l'utilisation des appareils Garmin/Delorme InReach™ et sur les différents protocoles qui ont été mis en place au niveau de la Salle de Contrôle. • une nouvelle unité féminine de quatre écogarde ont bénéficié d'un cours introductif au métier d'écogarde de 2 semaines, suivi d'une deuxième phase de formation plus pratique 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation d'une session d'instruction des écogardes de Lobeke sur le tir, maniement et entretien des armes nouvellement dotées en décembre 2017. • La formation de 24 agents du parc aux techniques d'investigation et d'élaboration des procès-verbaux de constatation d'infractions en matière de gestion environnementale avec la prestation de serment de 19 agents comme officier de police judiciaire à compétence spéciale pour la faune en juillet 2017. • La formation de plus de 25 écogardes du parc aux techniques de collecte de données et de navigation ; • La participation du Conservateur à l'atelier de formation sur la gestion adaptative et l'utilisation du logiciel MIRADI d'élaboration des projets de conservation en juillet 2017 ; • Participation du Conservateur et du Chef Service Protection et Suivi Ecologique à l'atelier de formation sur la gestion des risques de catastrophe dans les sites du Patrimoine Mondial organisé à Yaoundé en octobre 2017.

Plusieurs campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations organisées

Afin de mobiliser les populations et différentes administrations locales dans l'objectif de préservation des parcs, plusieurs activités ont été réalisées notamment :

- l'organisation des séances d'éducation environnementale au profit de plus de 2 500 élèves des écoles périphériques des parcs accompagnées d'excursion dans des sites de fréquentations d'animaux ;
- l'organisation des ateliers de sensibilisation sur les textes réglementaires en matière de gestion des parcs et de fonctionnement du TNS à l'intention des autorités locales et administrations accompagnés des excursions à l'intérieur des parcs ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisation dans les villages périphériques des parcs sur différents thématiques concernant les lois fauniques, la gestion des parcs, l'utilisation durable des ressources forestières et les bonnes pratiques agricoles.



Photo 14: Visite de la saline de Dzanga-Baï par les élèves en Centrafrique ©APDS



Photo 15: Séances d'échanges sur la gestion du parc de Lobeke avec le nouveau préfet de la Boumba et Ngoko (Cameroun) ©PNL



Photo 16: Séances de travail avec les administrations locales sur les textes régissant le TNS à Bayanga (République centrafricaine) ©APDS

Le renforcement de la collaboration entre les parcs et les sociétés d'exploitation forestière dans la périphérie des parcs

La collaboration avec les sociétés forestières a été principalement caractérisée par le suivi des bonnes pratiques en matière d'exploitation forestière dans les PEA 189 et 190 en périphérie du parc de Dzanga Ndoki et principalement dans la réserve spéciale de Dzanga Sangha.

Neuf missions de suivi ont été réalisées dans les PEA 189 et 190 pour s'assurer de la conformité de l'exploitation forestière aux normes et standards prescrits aux sociétés forestières sur le plan environnemental et social.

Ces missions ont contribué à encourager les exploitants forestiers bénéficiaires des deux permis vers une conformité réglementaire et une exploitation à faible impact environnemental dans les assiettes de coupe provisoires qui leur ont été octroyées.

En outre, les Unités de surveillance et de lutte anti-braconnage prise en charge par les sociétés forestières ont mené plusieurs patrouilles en collaboration avec les écocardes des parcs de Nouabalé Ndoki et de Dzanga Ndoki.

La mise en œuvre des programmes d'habituation des primates au sein des parcs

Les programmes d'habituation de primates dans les trois aires protégées ont été régulièrement mis en œuvre : Bai Hoku et Mongambe dans les APDS ; MBeli, Mondika et Goualogo dans le PNNN, Pont Cassé dans le PNL. C'est une dizaine de groupes de grands singes qui font l'objet de suivi quotidien permettant ainsi d'augmenter le potentiel touristique et d'améliorer les connaissances sur la dynamique de la population faunique des parcs du TNS. A Mondika, deux groupes potentiels ont été identifiés et un nouveau groupe a été intégré dans le programme d'habituation.

Comme évènements majeurs : la naissance d'un nouveau-né dans un groupe de gorille habitué à Mondika

Les programmes d'habituation de primates dans les trois aires protégées ont été régulièrement mis en œuvre : Bai Hoku et Mongambe dans les APDS ; MBeli, Mondika et Goualogo dans le PNNN, Pont Cassé dans le PNL. C'est une dizaine de groupes de grands singes qui font l'objet de suivi quotidien permettant ainsi d'augmenter le potentiel touristique et d'améliorer les connaissances sur la dynamique de la population faunique des parcs du TNS. A Mondika, deux groupes potentiels ont été identifiés et un nouveau groupe a

été intégré dans le programme d'habituation.

Comme événements majeurs : la naissance d'un nouveau-né dans un groupe de gorille habitué à Mondika ; le démarrage d'un projet de développement d'une application logicielle de reconnaissance faciale avec la collecte d'image par photo piégeage dans le Bai de Mbeli ; le partenariat avec l'institut Robert Koch en Allemagne pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un protocole de suivi sanitaire des primates et personnel dans les APDS.



Photo 17: Balema, un gorille habitué de Mondika profitant de la passerelle du camp. © I.Kienast/WCS

Plusieurs missions d'observation des clairières réalisées

Une cinquantaine de missions d'observation de la fréquentation des clairières par les espèces phares des parcs ont été réalisées principalement dans les cinq clairières du parc national de Lobéké : Petite Savane, Bolo, Dangayé, Djangui, Djaloumbé. Ces observations ont été appuyées par la pose de plusieurs cameras pièges permettant de suivre de façon permanente la fréquentation de ces clairières par les ani-

maux. Ces données permettent d'avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des clairières afin d'orienter entre autres les touristes dans le parc.

Par ailleurs, l'équipe technique des APDS avec l'appui du projet a acquis une dizaine de cameras pièges qu'elle posera dans les zones à haute valeur de conservation du parc et dans l'assiette de coupe du PEA 190.



Photo 18: Vues d'éléphants en nocturne par cameras pièges dans le parc national de Lobeke ©PNL

Finalisation des inventaires de grands mammifères dans le segment Congo

Démarré début 2016, les travaux d'inventaire de grands mammifères dans le segment Congo du TNS ont pris fin en avril 2017. Un rapport préliminaire a été produit en attendant la validation officielle des données. Les résultats préliminaires sont globalement

positifs pour le PNNN. En effet, les populations des éléphants, de gorilles, de chimpanzés et d'ongulés n'ont pas subi de changements significatifs au cours des cinq dernières années

Instauration de quotas de chasse durable dans le segment Congo

Les travaux d'inventaire réalisés par le parc national de Nouabalé Ndoki dans l'UFA de Kabo ont permis d'arriver à une estimation de la population de Bongo, principale cible de la chasse sportive, et de déterminer un seuil de prélèvement maximum par an pour pouvoir garantir la durabilité de cette espèce. Les résultats et recommandations du rapport qui ont été

présentés à l'administration forestière a contribué à réduire le quota de prélèvement du bongo de 15 à 3 individus maximum par an. Les quotas d'autres espèces à savoir les buffles, céphalophes, situngas et potamochères ont également été revus à la baisse à travers un arrêté ministériel.

L'appui aux initiatives d'amélioration des droits d'accès aux ressources en faveur des populations locales

En Centrafrique, 77 membres des 11 Comités de gestion de la Zone de Chasse Communautaire (ZCC), ainsi que 3 auditeurs libres ont bénéficié d'une formation sur la gestion associative, la faune, les lois en vigueur et l'élaboration du plan simple de gestion de la ZCC. En outre, l'Association des Détenteurs Légaux d'Armes de Chasse (ADLAC) a bénéficié d'une formation sur les aspects légaux de la chasse dans les APDS.

Au Cameroun, une campagne de sensibilisation et de consultation des communautés cibles en vue de la signature d'un MOU relatif à l'exploitation de la zone communautaire du Parc National de Lobéké a été organisée. Par ailleurs, un atelier de formation sur la loi forestière, le partage des bénéfices et la gestion des revenus issus de l'exploitation forestière a été organisé en faveur de 12 membres de la communauté Baka, 4 conseillers municipaux, 2 représentants de forêts communautaires et 4 représentants de Comité de valorisation des ressources fauniques.

Au Congo, plusieurs réunions de sensibilisation ont été organisées en faveur de 7 associations de chasseurs, détenteurs d'armes à feu et les chasseurs issus des villages riverains du parc de Nouabalé Ndoki (Bomassa et Makao).



Photo 19 : L'association des chasseurs à l'issue d'un atelier de formation à Bayanga en 2017 ©APDS

Plusieurs initiatives de développement réalisées au profit de plus de 5 000 bénéficiaires

De nombreuses initiatives visant l'amélioration des conditions de vie des populations ont été réalisées dans la périphérie des aires protégées du TNS. Ces initiatives s'étendent dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures de base, l'exploitation communautaire des ressources forestières, l'agroforesterie et l'agriculture.

Sur le plan de l'éducation, on notera le paiement des indemnités à une vingtaine d'instituteurs et l'allocation de fournitures scolaires à 11 (onze) écoles situées en périphérie des parcs de Nouabalé Ndoki (Bomas-

sa et Makao) et Dzanga Ndoki (Bayanga). Ce sont au total plus de 2 500 élèves du primaire et du secondaire qui ont bénéficié de ces appuis en 2017. Un effort particulier en faveur de l'amélioration du taux de scolarisation des enfants Ba'aka en RCA a été relevé à travers la prise en charge des frais de scolarité de plus de 500 élèves et les campagnes de sensibilisation de leurs parents pour qu'ils envoient régulièrement leurs enfants à l'école.

Sur le plan de la santé, la prise en charge de 14 membres du personnel des centres de santé de Bayanga

(RCA) et Bomassa (Congo) a permis d'assurer plus de 5 000 consultations en 2017. L'appui à des campagnes sanitaires a permis d'administrer des vaccins à plus de 400 enfants en RCA.

Pour ce qui est des activités de production, plusieurs actions ont été menées. Dans le domaine de l'agroforesterie et en partenariat avec le World Agroforestry Center (ICRAF), les communautés riveraines des parcs de Lobéké et des APDS ont bénéficié d'un appui dans la maîtrise de techniques agroforestières avec comme principaux résultats :

- la mise en place de 7 pépinières de production de cacao et différentes espèces d'arbres fruitiers qui ont contribué à la production de plus de 20 000 plants en 2017 ;
- plus de 100 personnes formées dans les techniques de multiplication végétative dont le marcottage, le greffage et le bouturage ;
- l'appui en semences et divers intrants agricoles à 8 villages pour la mise en place des champs pilotes intégrant des plantes fertilisantes ;
- plus de 500 membres des communautés villageoises sensibilisés sur les techniques agroforestières en rapport avec l'adoption des pratiques durables en matière agricole.

En plus de ces appuis en agroforesterie, plusieurs organisations communautaires locales ont bénéficié d'un appui technique et matériel pour la production alimentaire et la mise en œuvre des activités génératrices de revenus dont :

- l'appui à l'Association « Women Health and Conservation Society » pour l'achat de 15000 rejets d'ananas en vue de l'extension de l'ananaie communautaire de Mambélé ;
- la subvention d'un boucher de la communauté de Mambélé en vue de l'approvisionnement de la localité en viande de bœuf et de poissons congelés ;
- la formation d'onze membres de l'Association Femmes Unies de Bomassa pour la Biodiversité (AFUBB) à la pratique de l'apiculture ;
- la formation, dans le cadre du programme Pêcheurie, des pêcheurs des bassins Sangha et Ndoki sur la construction et l'utilisation des fours Chorkors (21 fours construits).



Photo 20: Un four de séchage de poisson construit à Bomassa ©WCS



Photo 21: Lancement d'une campagne de vaccination par le sous-préfet de Bayanga ©WCS



Photo 22: Vue d'une pépinière communautaire Baka à Lobéké ©FTNS

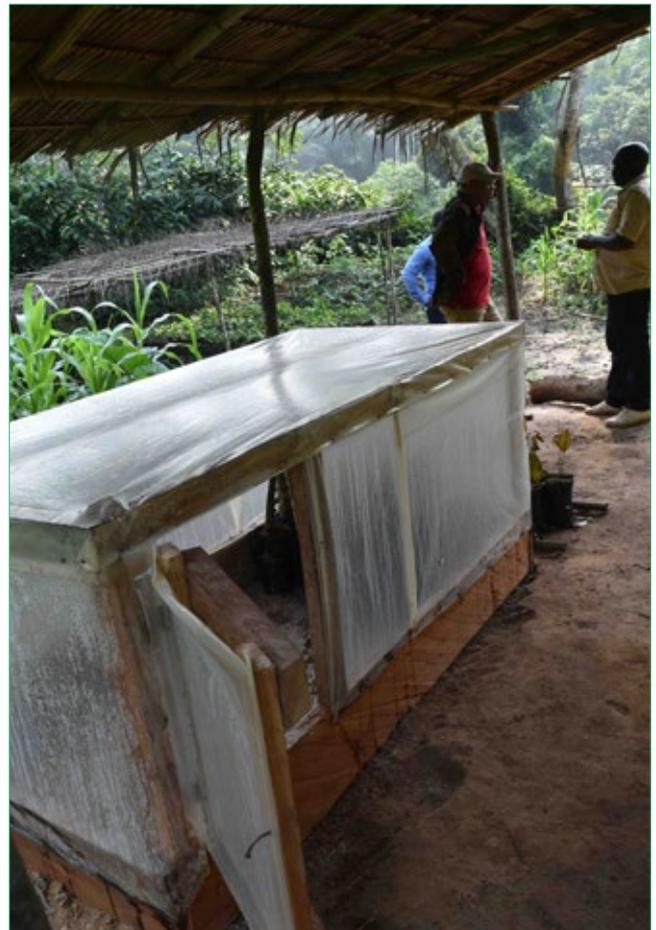


Photo 23: Jeunes plants issus du marcottage des arbres à haute valeur en rééducation dans une pépinière communautaire ©FTNS

Renforcement des capacités des communautés pour leur participation à la lutte contre le changement climatique

Dans le cadre du projet K, la FTNS a conduit, en collaboration avec les gestionnaires du parc de Lobeke, des ONG locales et plusieurs experts nationaux, à la sensibilisation et renforcement des capacités des quatre organisations communautaires dans les processus de lutte contre le changement climatique basés sur un mécanisme de paiement de services environnementaux. A ce titre, on peut noter comme principaux résultats enregistrés en 2017 :

- l'organisation d'un atelier de formation sur le changement climatique et l'élaboration de projets de paiement de service environnementaux ;
- l'organisation d'un atelier de formation sur les standards de ventes de crédit carbone dans les marchés volontaires ;
- la réalisation d'un micro zonage participatif dans quatre forêts communautaires ;
- l'identification des moteurs et agents de déforestation dans quatre forêts communautaires ;
- la formation des gestionnaires de forêts communautaire sur les techniques d'inventaires de biomasse et de délimitation des zones de menaces ;
- l'acquisition des images satellitaires des forêts communautaires cibles.



Photo 24: Jeunes leaders Baka en formation pour les opérations d'inventaires de biomasse dans leur forêt communautaire ©FTNS



Photo 25 : Mesure des arbres dans le cadre des travaux d'inventaires de biomasse dans une forêt communautaire ©FTNS

Des infrastructures et équipements de base des parcs améliorés

Les subventions ont également servi à améliorer les infrastructures de base et niveau d'équipements des aires protégées ainsi que décrit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6: Infrastructures réalisées et équipements acquis au profit des aires protégées

TYPE D'INFRASTRUCTURES	APDS	PNNN	PNL
Constructions	Bâtiment pour le centre formation du personnel de Lutte anti-braconnage à Kongana Réhabilitation de la salle radio du Centre de commandement 2 nouvelles guérites au quartier général	Clôture électrique autour du camp de Mbeli	
Matériel de transport	1 moto		4 motos 01 moteur hors-bord de 75 CV, 02 coques de navigation fluviale

Matériels bureautiques et de télécommunication	16 caméras pièges
	02 Baffles et 02 Micro baladeur
	03 imprimantes
	08 ordinateurs
	04 disk-dur Externe
	28 Clés USB
	06 Chaises Directeur
10 ventilateurs plafonniers.	

Installations électriques et adduction en eau

1 groupe électrogène

Démarrage du chantier d'adduction en eau de la base vie de Lobeke

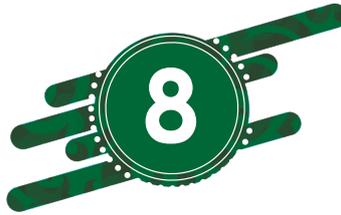
En outre les infrastructures et équipements existants ainsi que des pistes desservant les parcs ont été régulièrement entretenus.



Photo 26: Nouvelle guérite construite au quartier général des APDS ©APDS



Photo 27: Magasin de stock de vivres au quartier général des APDS ©APDS



SITUATION FINANCIÈRE DE LA FTNS EN 2017

Situation des comptes de dotation

Fin décembre 2017, le portefeuille des actifs de la FTNS s'élevait à 53,9 millions d'euros contre 27,4 millions d'euros en 2016. Cette forte augmentation est particulièrement la conséquence du nouvel apport en capital de la KfW de 25 millions d'euros en décembre 2017 et du gain net lié au placement des actifs au courant de la même année.

En matière de gestion du portefeuille d'actifs, la FTNS a enregistré sa plus grande performance historique avec un taux de rendement de +8,39%, soit plus de 2,2 millions d'euros générés en 2017. Cette performance est deux fois supérieure au rendement annuel projeté par la FTNS dans le cadre de sa politique d'in-

vestissement qui est de 4%.

Environ 774 000 euros ont été prélevés pour le financement des APDS et le paiement de certains frais de gestion du capital au courant de l'année 2017. Globalement, le portefeuille de la FTNS au cours des cinq dernières années est dans une dynamique positive telle que le démontre le graphique ci-dessous

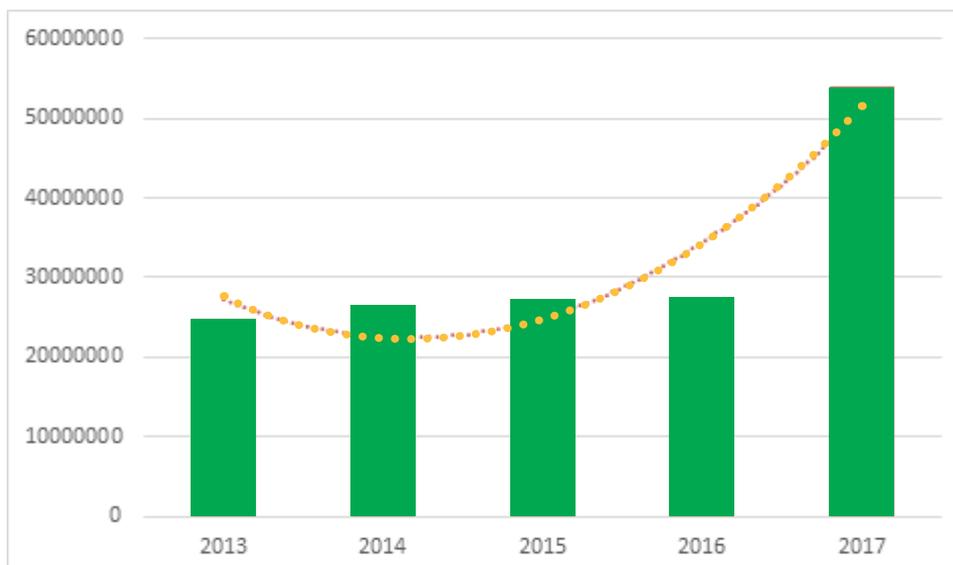


Figure 5: Evolution du portefeuille d'actif de la FTNS en millions d'euros de 2013 à 2017

Se basant sur cette dynamique positive, le nouvel objectif de la FTNS est d'atteindre à terme un capital d'environ **100 millions d'euros**

Situation des comptes de dotation

Au 31 Décembre 2017, la valeur cumulée des dépenses via les 4 comptes d'amortissements (projets) existants à la FTNS s'élève à 5,5 milliards de FCFA (8,5 millions d'euros), soit environ 62% des montants totaux mobilisés. Le segment Cameroun dispose actuellement de la ligne la plus importante en termes de disponibilité budgétaire dans le compte d'amor-

tissement malgré que sa capacité d'absorption reste relativement faible. Le Segment RCA a entièrement consommé ses budgets dans la ligne KfW Régional Congo-RCA. Les projets CAWHFI et K ont apporté une contribution considérable (2% des dépenses globales sur fonds d'amortissement) dans le fonctionnement des parcs.

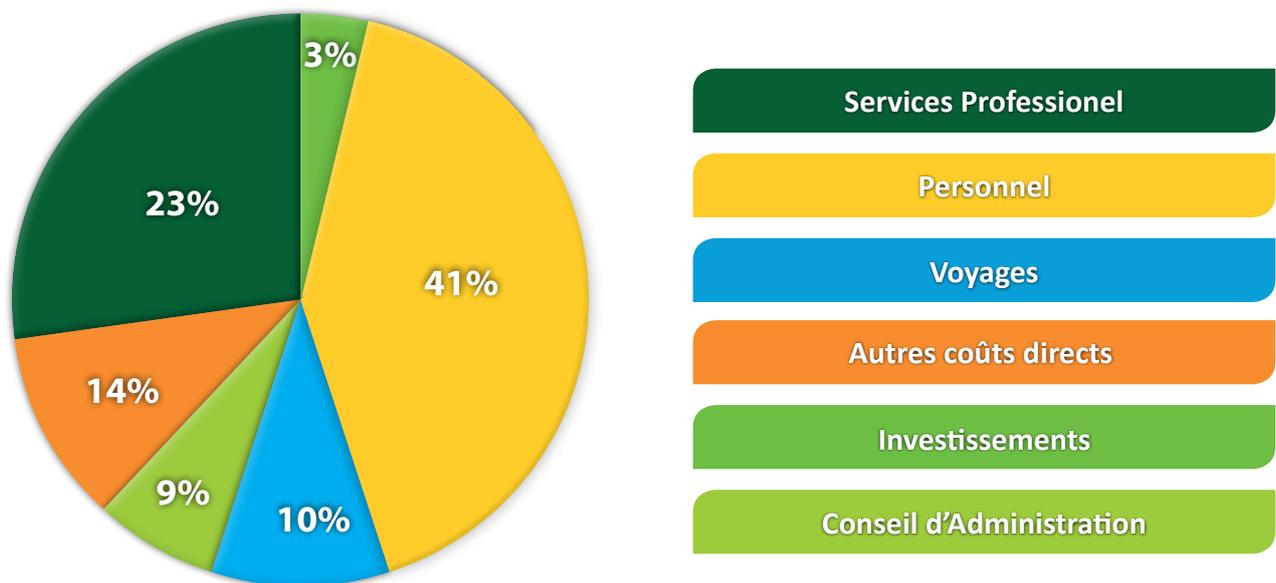
Tableau : Situation des comptes de dotation

Source de fonds	Montant ligne	Dépenses cumulées au	Solde au 31.12.17
KfW Régional Congo/RCA	5 247 656 000	4 521 770 589	725 885 411
KfW volet Cameroun	3 607 763 500	953 163 202	2 654 600 298
CAWHFI	98 393 550	78 455 725	19 937 825
Projet K	120 000 000	33 256 495	86 743 505
Total	9 073 813 050	5 586 646 011	3 487 167 039

Dans les prochaines années, la FTNS pourra encore financer des activités (Subvention, assistance technique et coûts de gestion du BE) via ses comptes d'amortissements pour une valeur d'environ 3,48 milliards de FCFA.

Coût de fonctionnement du bureau exécutif

Au courant de l'année 2017, le BE de la FTNS a dépensé FCFA 197 674 702 soit 301 353 euros pour sa gestion courante. Comparativement à l'année 2016, les dépenses ont été réduites de 11% sans toutefois impacter négativement sur les résultats de la FTNS.





CONSTATS & PERSPECTIVES

L'année 2017 a été une occasion pour la FTNS de renforcer ses relations institutionnelles avec les différents gouvernements des trois pays du TNS, la COMIFAC et ses nombreux partenaires dans la région et au niveau international. Avec l'appui de la COMIFAC, elle a organisé la troisième session ordinaire du comité tri-national de supervision et d'arbitrage du TNS et signé une nouvelle convention de financement avec la KfW. Le partenariat avec l'UNESCO pour l'appui à la gestion du Bien TNS suivant les exigences du Comité du patrimoine mondial s'est poursuivi dans le cadre du projet CAWHFI. Celui avec le Consortium africain des fonds environnementaux s'est matérialisé sur le terrain avec l'expérimentation en cours d'un mécanisme de financement des activités de conservation via les marchés volontaires de paiements de services environnementaux.

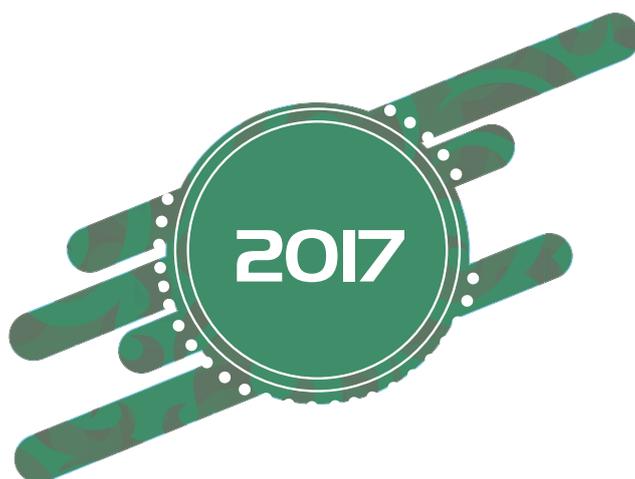
Environ 1,9 milliard de F CFA (soit environ 2,9 millions d'euros) ont été mis à contribution à la mise en œuvre des activités des trois parcs en 2017 et des activités de coopération tri-nationale. Ces financements ont permis également d'améliorer considérablement les efforts de patrouilles face à une menace sans cesse croissante du braconnage transfrontalier. Les revenus du capital ont été mobilisés pour le financement des activités dans le segment centrafricain au regard de l'épuisement des lignes budgétaires dédiés dans les fonds d'amortissement.

Le capital de la FTNS a doublé en fin d'année passant à environ 53,9 millions d'euros grâce notamment à un apport supplémentaire de la KfW d'un montant de 25 millions d'euros et des revenus générés par le placement des actifs de la FTNS. Sur ce dernier aspect, la FTNS a enregistré sa plus grande performance depuis sa création avec un taux de rendement de près 8%

au courant de l'année 2017. Cette performance est le résultat de plusieurs paramètres dont la bonne tenue des marchés financier et une meilleure gestion de la politique d'investissement de la FTNS.

L'évolution de la situation générale dans le TNS en fin d'année 2017 est globalement satisfaisant avec des résultats importants enregistrés sur le plan institutionnel, financier et de la conservation des parcs. Plusieurs projets ont été mis en œuvre pour améliorer les conditions de vie des populations locales. On note une reprise de l'activité touristique et une mobilisation plus importante de plusieurs administrations et organisations communautaires pour la conservation de la biodiversité exceptionnelle du TNS. Le paysage s'est enrichi avec l'arrivée de nouveaux opérateurs dans le secteur minier et chasse. Ces derniers doivent rapidement rentrer dans la dynamique enclenchée afin de limiter l'impact de leurs activités sur la détérioration du Bien TNS. Les ressources fauniques et particulièrement les éléphants attirent de plus en plus de braconniers qui sont appuyés par des réseaux d'influence visant à contrecarrer les efforts fournis par la FTNS et ses partenaires sur le terrain. A ce titre, l'appui politique, une réforme des législations nationales pour les rendre plus dissuasive ainsi qu'un renforcement coopération internationale pour combattre le commerce illégal des espèces en voie d'extinction sont plus que jamais souhaités.

Le positionnement de la FTNS comme outil essentiel de financement des parcs et de la coopération dans le tri-national de la Sangha s'est davantage renforcé en 2017. Bien que le capital ait été doublé au cours de l'année, l'objectif de mobiliser 100 millions d'euros au moins de capital est encore loin d'être atteint.



FONDATION POUR LE TRI-NATIONAL DE LA SANGHA
BP. 35372 Yaoundé, Cameroon
Tél: + (237) 222 21 69 54 / + (237) 698 30 45 33
Charity No. 1123276; Company No. 6193079
secretariatftns@fondationtns.org
www.fondationtns.org

 Fondation pour le Trinational de la Sangha-FTNS